RÉSIDENCE Livre au ciné

Organisée par le Festival du cinéma de Brive, en coopération avec la Foire du Livre de Brive et en partenariat avec la Ville de Brive, le Conseil Départemental de la Corrèze, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Objectif : accompagner 5 cinéastes sur l'écriture d'un scénario adapté d'une œuvre littéraire.

Candidats éligibles : cinéastes ou scénaristes

Projets éligibles : projet de film de 30' à 90' adapté d'une œuvre littéraire : poème, essai, nouvelle, roman, dont les droits sont acquis.

Agenda 2021 : première période du **4 au 11 novembre 2021** / deuxième période du **4 au 10 avril 2022**

Article 1 – Conditions de sélection

- Être cinéaste ou scénariste et avoir réalisé ou scénarisé au moins un court-métrage sélectionné en festival.
- Avoir acquis les droits d'adaptation de l'œuvre littéraire.
- Être disponible sur les deux périodes de la résidence.

Article 2 – Pré-sélection

Effectuée par le Festival du cinéma de Brive, sur la base d'un dossier composé de :

- CV, photo et biographie du candidat
- Lien du/des films précédents
- Liste des sélections/distinctions des œuvres précédentes
- Note d'intention et synopsis du projet

Le dossier doit être envoyé par mail à infos@festivalcinemabrive.fr

Date limite de réception des candidatures : vendredi 17 septembre 2021

Article 3 – Sélection

Les projets pré-sélectionnés seront soumis à un groupe d'experts réuni par le Festival et composé d'un.e réalisateur.trice, d'un.e auteur.e, d'un.e scénariste, accompagné.e.s de 3 représentant.e.s du festival et des partenaires. Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats.

À l'issue des sélections, **5 candidats** seront retenus.

Ils seront informés par mail de leur sélection et devront s'engager par retour de mail à participer aux deux sessions de la résidence.

Annonce des sélections : lundi 4 octobre 2021

Article 4 – Prise en charge

- Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront pris en charge sur les 2 sessions :
  - Billet de train A/R (ville française métropolitaine/Brive)
  - Logement et repas
  - Défraiement de 500 € par session
  - À l'exclusion de toute autre dépense

Article 5 – Programme pédagogique

Le programme de la résidence se déroulera sur 6 mois en 2 sessions avec un suivi entre les 2 sessions.

- Dès leur sélection, les stagiaires recevront un programme détaillé de la 1ère session (novembre) incluant un film à voir avant le 1er rendez-vous + lecture de l'œuvre adaptée (choisie par l'encadrant.e de la résidence).
- Les 2 sessions seront encadrées par un.e scénariste professionnel.le ayant écrit plusieurs adaptations.
- Des intervenant.e.s viendront apporter un éclairage sur le travail d'adaptation.
- Un panel de professionnels interviendra sur la dernière période de résidence : lecteur.rice de commissions, réalisateur.rice, producteur.rice, comédien.ne, sélectionneur.se de festival.

Un programme détaillé sera adressé aux candidats sélectionnés.

Contacts :
Maguy Cisterne – mcisterne@festivalcinemabrive.fr
Déborah Blanchebarbe – coordination@festivalcinemabrive.fr

festival du cinéma de Brive – Rencontres internationales du moyen métrage · BRIVE · Corrèze le département – Terre de culture · Région Nouvelle-Aquitaine